

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTPEZAT

Séance du 18 Septembre 2023

Délibération n°2023-MAIRIE-040

L'an deux mil vingt-trois, le dix-huit du mois de septembre à 18h45 le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la Mairie, sous la présidence de Jean-Michel ANDRIUZZI, Maire.

Présents : ANDRIUZZI Jean-Michel, BOUNOUA Houassilla, COULET Philippe, FORESTIER Mathias (arrivé au point 2023-MAIRIE-036), LECOURT Didier, NARDINI Carole, PRATLONG Maxime, RIBIERE Ludovic, SAUVAIRE Manuela, VOLPELLIERE Stéphanie

Procurations : COQUARD Philippe, (pouvoir à M. RIBIERE Ludovic)

Absents : BONICEL Carole, COMPAN-RICHARD Agnès, DURET Laëtitia, RAMON Guillaume,

Mme SAUVAIRE Manuela a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

**Objet : PROMESSE DE BAIL EMPHYTHEOTIQUE AVEC ENERCOOP LR MINI CENTRALE
PHOTOVOLTAIQUE**

Nb de conseillers en exercice : 15
Quorum : 8
Présents : 10

Convocation le :
11/09/2023

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la promesse de bail proposée par la société Enercoop LR, en accord avec l'ONF.

La commune met à disposition un emplacement situé sur les parcelles suivantes : A 546, A 549, A 551, A 552, A 554, dans le projet du développement d'une installation solaire photovoltaïque, pour une durée d'exploitation maximale de 31 ans.

La redevance annuelle sera de 575€ par hectare pris à bail et le loyer sera revalorisé annuellement suivant une formule standard pour ce type de projet, et sera versée pour 31 ans à compter de la mise en service de la centrale. A cet effet un bail définitif sera signé à la réalisation de la centrale.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE :

- d'accepter cette convention et de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour la signer

VOTE : Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Pour copie conforme

le Maire



Accusé de réception en préfecture
030-213001829-20230925-2023-MAIRIE-040-AI
Date de télétransmission : 25/09/2023
Date de réception préfecture : 25/09/2023